des Assurances sociales avec les seules cotisations patronales.

Sur la liberté des ouvriers

Nous avons dit au ministre que c'était volontairement et librement que les ouvriers et ouvrières ont adhéré à notre Caisse d'allocations-maladie depuis 1924.

Nous avons laissé toute liberté à nos assurés de se faire inscrire aux caisses d'Assurances sociales créées par les sociétés de secours mutuels et les syndicats ouvriers. Nous leur avons rappelé, le 19 novembre 1929 (c'est-à-dire après la date limite fixée pour les adhésions aux caisses d'Assurances sociales), que depuis 1927 les adhérents de nôtre Service d'allocations-maladie sont inscrits à la Caisse autonome des retraites de l'Union départementale du Nord.

Nous leur avons dit qu'ils bénéficieront de la présomption d'affiliation aux caisses d'Assurances sociales qui ont été fondées par l'Union départementale. Et nous avons ajouté, dans nos « Avis au Personnel »: «...Les assurés qui auraient donné ou qui voudraient donner leur adhésion à une autre caisse d'Assurances sociales ont le droit de le faire jusqu'au 5 avril 1930. (Déclaration du Ministre du Travail, 27 novembre 1928.)»

A propos de certaines protestations

Le ministre du Travail nous a fait part des télégrammes de protestations qui lui sont parvenus de certaines organisations patronales et ouvrières.

Nous comprenons très bien les premières; des employeurs ne voulant pas prendre à leur charge les cotisations ouvrières, protestent contre notre proposition qui constitue d'après eux un précédent fâcheux.

Nous comprenons moins les protestations des seconds. Nous verrons ce qu'il en restera lorsque les ouvriers devront payer leurs cotisations: le fileur, 9 fr. par semaine; le tisserand, 6 fr. par semaine; l'apprenti, 3 fr. par semaine.

Peut-être se souviendra-t-on alors que le Service des allocations-maladie du Consortium était gratuit et que notre proposition tendait à conserver cette gratuité pour les ouvriers de nos usines.

Les frontaliers

Nous avons signalé au ministre que les ouvriers frontaliers sont exclus du bénéfice de la loi, tout en étant astreints à payer leurs cotisations, augmentées de celles de leurs employeurs. Et nous avons ajouté qu'à Roubaix-Tourcoing ces ouvriers sont au nombre de 33.000.

Le ministre nous a répondu que les pourparlers avec la Belgique, en vue d'un traité de réciprocité, sont en bonne voie. Mais cette réciprocité ne peut être donnée que si une loi d'Assurances sociales semblable à la loi française est votée en Belgique. Nous ne croyons pas que cela sera fait pour le 5 février prochain. Mais notre proposition ne fait aucune distinction entre les Belges et les Français.

Les exclus

Nous rappelons aux directeurs, contremaîtres et employés gagnant plus de 15.000 francs par an, qu'ils sont exclus du bénéfice de la loi; ils n'auront pas de cotisations à payer, leurs employeurs non plus, mais ils ne bénéficieront d'aucune prestation.

Le Service d'allocations-maladie du Consortium ne connaissait pas d'exclus. Et notre proposition, si elle était acceptée, accorderait gratuitement le bénéfice des prestations de la loi sur les Assurances sociales à tous les directeurs, contremaîtres et employés, quels que soient leurs appointements.

Notre proposition

Nous avons dit au ministre que nous ne demandons pas la suppression de la loi des Assurances sociales; elle n'a pas de plus ardents partisans que les patrons de Roubaix-Tourcoing. Nous ne demandons pas non plus la diminution des prestations, pas plus que nous ne demandons la suppression des pensions d'invalidité et de vieillesse. Nous affirmons, au contraire, notre volonté de payer la totalité de ces prestations et notre volonté de payer immédiatement des retraites aux ouvriers de 60 ans et plus, sans attendre les résultats de la capitalisation et l'année 1960.

Nous ne voulons pas non plus créer une obligation pour tous les employeurs français de prendre à leur charge les cotisations ouvrières. Nous demandons simplement qu'on nous autorise à faire à Roubaix-Tourcoing une expérience d'une année, expérience indispensable si on ne veut pas aller au devant de surprises regrettables à tous points de vue.

Mais pour que les résultats que nous promettons soient obtenus et pour que l'expérience soit probante, il est indispensable de nous la laisser faire en pleine liberté, dans toutes nos usines et sous le contrôle d'une commission dont feraient partie des représentants des ministères des Finances et du Travail, des syndicats médicaux et de la Mutualité.

Nul ne peut prétendre raisonnablement que la loi sera appliquée effectivement le 5 février prochain, c'est-à-dire dans cinq semaines. De longs mois s'écouleront encore avant cette application effective. Nous demandons que ces mois soient utilisés à l'expérience proposée. On discute actuellement sur des chiffres établis avant application; nous demandons, nous, de faire d'abord l'application pour trouver les chiffres. Et comme nous acceptons de faire cette application à nos frais, nous ne croyons pas qu'on puisse contester nos intentions ou refuser notre proposition.

Un texte possible

Nous nous sommes permis, d'autre part, de préciser notre proposition dans le texte suivant, qui pourrait être soumis au Parlement:

« Les employeurs et les associations d'employeurs qui consentiraient à assumer toutes » les charges des Assurances sociales, seront » autorisés à créer des caisses autonomes d'Assurances sociales pour leur personnel et pour une » durée limitée à une année, à compter du » 5 février 1930. Ces caisses autonomes fonctionneront sous le contrôle de l'Etat. »

A l'opinion publique

En faisant leur proposition, les patrons de Roubaix-Tourcoing ne font que suivre leurs traditions et ils peuvent se réclamer à bon droit de la place qu'ils tiennent dans le tout premier rang de ceux qui travaillent au progrès social et à l'amélioration du sort des travailleurs. Nous souhaitons que notre initiative ne soit pas déformée ou mal jugée avant qu'elle ait obtenu des résultats. Nous n'avons aucune arrière-pensée et nous ne voulons que la pleine et entière réussite de la loi des Assurances sociales.

Que ceux qui lisent veuillent bien conserver la présente note pour la relire plus tard, que notre proposition ait été acceptée ou non.

Que les ouvriers se souviennent que nous avons désiré que la loi ne leur soit point onéreuse et que la seule cotisation patronale pouvait en assurer le fonctionnement.

Que les vieux travailleurs se rappellent que les patrons voulaient leur donner immédiatement une retraite, dont le chiffre de 2.400 francs n'est d'ailleurs qu'une indication.

Que les contremaîtres, directeurs et employés retiennent que nous voulions leur assurer le bénéfice de la loi des Assurances sociales sans distinction d'appointements.

Que les médecins notent bien que le libre exercice de leur art était entièrement conservé par notre proposition, sans tiers-payants, sans violation de secret professionnel et sans paperasseries.

Et nous n'avons pas besoin de dire aux mutualistes que tout cela se serait fait en accord complet avec eux, pour le plus grand bien de leurs sociétés et de leurs adhérents.

Le législateur a admis que les agriculteurs bénéficient d'une loi spéciale et d'un régime de faveur. Les industries du Consortium de Roubaix-Tourcoing ne demandent que l'autorisation de continuer ce qu'ils font depuis cinq ans et de le continuer dans le cadre de la loi, avec le contrôle de l'Etat, sans qu'il en coûte un centime aux travailleurs.

Nous attendons la réponse avec confiance.

D. LEY.

27 décembre 1929.

Dernière Heure

LES PROMOTIONS DU 1er JANVIER DANS LA LEGION D'HONNEUR

Dans l'armée active

Sont élevés à la dignité de grand-officier :

Les généraux de division : Roudenay, commandant la division d'Oran; Cherpy, commandant la 3e région; Leopoldi, commandant la 6e région; Payot, commandant la 13e région; Sogonna, inspecteur des chars de combat; Garcin, de la 15e région; Lachère, commandant la 5e brigade d'Algérie; — L'intendant général de 1re classe Rimbert, directeur de l'intendance au Ministère de la guerre. — Troupes coloniales : Le général de division Peyrèche, commandant supérieur des troupes coloniales dans la métropole.

Sont nommés officiers : M. Stemmer, lieutenant-colonel au 43e R.I.; M. Chaumeron, chef de bataillon, commandant le bureau de recrutement de Valenciennes; M. Gastey, chef d'esc. brév. E.M. 1re région; M. Dupuich, médecin colonel, médecin-chef à l'Hôpital Scivra, à Lille.

Chevaliers : M. Froge, capitaine E.M., 1re division d'infanterie; M. Pruvost capitaine au 503e bat. rég. chars de combat; M. Benoit, lieutenant au 1er R.I.; M. Debuchy, lieutenant au 43e R.I.; M. Chapuis, capitaine 1er E.M. 1re région; M. Pecqueur, capitaine au parc d'artillerie de Douai; M. Nivoix, capitaine au 6e Génie; M. Pasqualini, capitaine d'administration 1re région; M. Douriaux, médecin, capitaine au 110e R.I.

Dans la réserve

Sont nommés : Commandeur : Viala, colonel au 1er rég. d'inf. coloniale.

Chevalier : Galand, lieutenant hors cadres, affectation spéciale, 1re région; Laditte, lieutenant, service d'état-major, 1re région; Mynard, médecin, capitaine, 1re région; Millot, médecin, lieutenant, 1re région; Ferré, 1re région; Vandembluicke, pharmacien, lieutenant, 1re région; Menger, di Vialentin, lieutenant de réserve, 1re région.

Dernières Nouvelles Régionales

Un homme est jeté à la Deûle, à Lille

Vendredi, vers 20 h., M. Joseph Laggbe, originaire de Thourout, fut repêché de la Deûle, au quai Vauban, alors qu'il s'accrochait à une barque. Conduit au poste de police, il déclara avoir été précipité à l'eau par quatre individus. Mais ses explications étant très embrouillées, la police enquête.

Les suites mortelles d'un accident à Billy-Montigny

Le manœuvre Léon Lourdel, 25 ans, victime de l'accident d'auto de Billy-Montigny, est mort des suites de ses blessures dans la soirée, à l'hôpital de Lens, où il avait été transporté.

Un accident en gare de Béthune

Vendredi, vers midi, M. Ismaël Ducrocq, 46 ans, employé au chemin de fer, a été victime d'un grave accident en gare de Béthune. Renversé par un wagon, il roula sur les rails et eut les deux jambes écrasées. Après avoir reçu les soins du docteur Tilliez, il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Béthune. Son état est très grave.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LE TOURNOI DE NOEL. — Voici les résultats techniques :

Simple Messieurs. — Tableau final : Premier tour: Jean Borotra bat Glover, 3-6, 6-3, 6-0; Tilden bat Jobs, 6-2, 6-1; Goldschmidt bat Couitéas, 7-5, 6-1.

BOXE

Thil bat Krauchy par abandon

Paris, 27 décembre. — Ce soir, à la salle Wagram, Marcel Thil est vainqueur de Krauchy par abandon au septième round.

Bonangure est vainqueur de Bensa aux points.

COTONS

LIVERPOOL, 27 décembre.

Importations, 3.000; Américain, hausse 5, Brésilien, hausse 6; Egyptien, inchangé.

NEW-ORLEANS, 27 décembre.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.11; — Cotons à terme : Sur janvier, 17.10; mars, 17.35-36; mai, 17.63; juillet, 17.81; octobre, 17.77; décembre, plus coté.

NEW-YORK, 27 décembre.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.40; — A terme : Sur janvier, 17.18; février, 17.32; mars, 17.46; avril, 17.57; mai, 17.66-69; juin, 17.78; juillet, 17.83; août, 17.84; septembre, 17.83; octobre, 17.87-89; novembre, 17.97; décembre, incoté.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 7.000; aux ports du Golfe, 43.000; aux ports du Pacifique, 1.000; dans les villes de l'intérieur, 29.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 18.000; pour le Japon, 14.000.

Marché des Changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.85; Bruxelles, 469.25; Esc hors banque, 4 3/4; Prêt à court terme, 2 1/2.

New-York : Sur Paris, 394 1/4; Londres, 483.50; Câb. transf., 488.12; sur Bruxelles, 14.00 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 377.00; — A terme : Sur janvier, 187.00; mars, 201.00; mai, 208.00; juillet, 214.00; septembre, 220.00; octobre, incoté; décembre, 227.00.

L'ASSASSIN DE M. SAVORELLI EST CONDAMNÉ A DIX ANS DE RÉCLUSION

Paris, 27 décembre. — Les débats du procès de l'Italien Aloïs Pavan qui, le 14 mars dernier, tua de trois coups de revolvers M. Savorelli, se sont terminés cet après-midi.

Le jury a répondu non à la question des circonstances aggravantes et préméditation. A la majorité, il y a des circonstances atténuantes. La Cour condamne Pavan à 10 ans de réclusion. La partie civile obtient le franc de dommages et intérêts qu'elle avait demandé.

Les Conférences de l'«Université des Annales» à Roubaix

Le génie de la Touraine

PAR

M. RENÉ BENJAMIN

Dehors se déversent toutes les écluses du ciel, d'un ciel qu'on ne voit pas, car c'est la nuit noire. A peine en cette soirée d'hiver, voit-on mieux la terre dans notre Roubaix si mal éclairé. Et voilà que ce magicien de René Benjamin nous transporte d'un coup au jardin de la France, sous le ciel bleu et pur que la « Loire épouse », ciel d'été, ciel de vacances, ciel léger, ciel qui sourit, si bien que le grand Léonard de Vinci, quand il séjournait à Amboise, qu'il aimait tant, lui a pris sans doute le sourire de sa *Joconde*. Cette vallée répand une paix infinie que ne trouble même pas « le passage du car avec quarante Américains ». Elle conserve le visage de la France dans sa beauté à peu près intacte ; ses habitants, même les paysans, sont naturellement distingués, aristocrates ; ils ont du goût. Leurs maisons sont belles... C'est le Paradis sur la terre.

Est-ce pour cela qu'ils ne cherchent plus un autre Paradis ? M. Benjamin nous les montre en effet généralement sceptiques, quoique trop courtois pour n'être pas très bien avec leur curé.

Certes, dit M. Benjamin, les géographes ont une mauvaise manière d'enseigner leur science puisqu'ils ne font pas le discernement entre les grands pays et les autres. Tous les enfants de chez nous vous nommeront les quatre fleuves principaux de France. Savent-ils qu'il en est surtout deux qui comptent : la Loire, qui est reine ; le Rhône, qui est roi. La Seine n'est qu'une rivière, qui a un moment d'émotion de passer par Paris, dit plaisamment M. Benjamin. Et, comme on est au pays de Najaud, il n'a pas besoin d'ajouter que « la couronne n'a pas voulu... »

La Loire est une reine; c'est une femme

La Loire est une femme...

a chanté Jules Lemaître, de son bourg d'Olivet. Et comme toutes les femmes, elle a des colères terribles. Le matin, on annonce la crue, on a juste le temps de sauver les berceaux ; à midi elle est au premier étage.

Autrefois, les petits voiliers y circulaient; il n'y a plus d'ailes maintenant sur la Loire; on a voulu la désensabler et l'on y a fait des digues de sable. Quand elles barreront complètement son lit, elle passera dans les villages.

Mais la Loire ne coule que pour arroser la Touraine... De quelque lieu qu'on accède en ce grand pays, on passe par la Beauce, belle de sa fécondité. « Que beau ce est », c'est le calembour dont Rabelais fait l'origine du nom de cette plaine, où germe l'épi mystique de la Cathédrale de Chartres. Mais la Beauce est monotone ; on passe par le Berry pittoresque mais trop rustique ou par l'Anjou fleuri, un peu trop beau.

Il y a toujours quelque chose de trop dans ces contrées. En Touraine, tout est mesuré. Le Tourangeau est calme, tranquille ; il se sent maintenant à l'abri des invasions. Mais il a dû lutter, se défendre autrefois. Souvenons-nous que les Sarrasins ont fait boire leurs chevaux dans la Loire. Ils ont laissé d'autres traces de leur passage. Dans certains villages se retrouve leur type.

Ayant animé le génie de la terre et du ciel de Touraine avec une intensité de poésie qui réside bien plus dans la pensée que dans les mots, M. René Benjamin évoque pour quelques trop courts instants le génie qui fleurit, en ce jardin de l'intelligence. Mais ce n'est pas pour appuyer en cela la théorie absolue du grand philosophe que fut cependant Taine en d'autres matières. Les Tourangeaux les plus illustres ne représentent pas en tous points le caractère de leur pays.

Corneille, du moins, en a la modestie et la mesure. Ronsard, ce grand poète, est une exception dans ce pays poétique. Mais c'était alors la flamme de la Renaissance qui, par les moines, nous restituait les trésors de l'antiquité.

A propos d'Anatole France, M. Benjamin conte l'aventure de sa génération qui l'avait mis au pinacle mais à qui la guerre a ouvert les yeux : le premier village que nous avons vu flamber nous a appris qu'il y a dans la réalité, dans le ciel et sur la terre, autre chose que ce que France a mis dans ses livres; c'est un grand écrivain, certes, mais pas un caractère et nos fils ne le mettront pas au rayon éminent de leur bibliothèque.

Rabelais est bien de Touraine. Et cependant, il peint des géants, alors qu'autour de lui les hommes sont ordinaires. Il est difficile pour une idée, pour une croyance, de le faire absolument sien. L'inscription de Thélème nous fait entendre qu'il ne s'adresse qu'aux gens d'esprit. On ne peut pénétrer chez lui sans préparation. La meilleure, assure dans un sourire M. Benjamin, c'est de humer un bocal de vin de Touraine, autre merveille de ce sol béni, qui spiritualise cette lecture.

Et puis il y a eu Balzac, ce géant. Mais sa famille venait du Midi et s'appelait Balssa. Et c'est en lui le génie ardent du Midi qui a compris et dépeint la Touraine.

Tout de même conclut M. Benjamin, représenté par Ronsard, Rabelais et Balzac, le génie de la Touraine n'est pas le plus mal partagé.

Quant au génie de M. Benjamin, il s'est adapté avec souplesse à un sujet où il ne fallait que douceur, amour, poésie ; c'est cependant pour garder des trésors français comme celui dont il a parlé et d'autres, qu'il faut savoir quelquefois montrer les dents. Ce soir, le lion de la polémique n'a pas mordu; l'âpre organe s'est adouci, nuancé, a pris des tonalités musicales. Il était dans le Jardin de France, il s'est abandonné à son charme et l'a fait goûter à son auditoire ravi.

A. T.

LES PONTS DE 1930

L'année 1930 se présente favorablement pour les amateurs de « ponts » — beaucoup plus favorablement que 1929 qui n'en compta point.

Nous aurons, en effet, deux « ponts » : l'un, le 15 août, qui tombe un vendredi ; l'autre, le 11 novembre, fête de l'Armistice, qui tombe un mardi.

Par ailleurs, le 14 juillet tombera un lundi et la Toussaint un samedi — ce qui vaudra deux jours de repos consécutifs. Quant à la Noël, on la célébrera un jeudi.

A VOTRE PROCHAIN VOYAGE A PARIS

DES

VARIÉTÉS

vous seront présentées sous forme de :

FRIVOLITES EN VOGUE
BIJOUX ARTISTIQUES
PARFUMS DE MARQUE
MAROQUINERIE DE LUXE
BIBELOTS MODERNES
DERNIERS DISQUES PARUS

Constituant un ensemble choisi de Cadeaux à offrir ou à recevoir

6 bis, RUE FOURCROY, 6 bis, 17e
Téléph. Carnot 92-73 30295

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 28 décembre :

Aujourd'hui, saints Innocents.

Soleil : Lever à 7 h. 45; coucher à 15 h. [illegible]

Lune : Dernier quartier du 23; pleine le 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 28 (Région Nord) : Temps médiocre, ciel alternativement couvert avec pluie et très nuageux avec belles éclaircies et quelques averses; vent de Secteur Sud-Ouest. Le minimum de température sera sans changement sur la nuit précédente.

Caisse d'Epargne : Caisse fermée jusqu'au 2 janvier.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fonetnoy, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.

Arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens : de 14 à 16 h., Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice.

LE GÉNÉRAL BOQUET commandant le 1er corps d'armée assistera à la soirée du Cercle militaire au bénéfice de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur

La fête annuelle organisée par le Cercle Militaire de Roubaix et le Comité de la section roubaisienne de la Légion d'honneur présidé par M. René Wibaux, aura lieu le samedi 4 janvier, dans les salons du Cercle de l'Industrie et revêtira un éclat sans précédent.

Le nouveau commandant du 1er corps d'armée, le général Boquet assistera à cette fête de bienfaisance au bénéfice de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur; il sera accompagné du général Becker, commandant la 1re division d'infanterie, de leurs officiers d'état-major et de nombreux officiers supérieurs de la garnison de Lille.

Le commandant Robyn, président du Cercle, invite les officiers à assister nombreux, autant que possible en uniforme, à l'arrivée du grand chef de la 1re région. Pour ce faire, ils doivent retirer leur carte personnelle d'invitation au secrétariat, 43, rue de la Gare. Il espère enfin qu'ils inviteront leurs parents et leurs amis à assister à cette brillante soirée du 4 janvier. Des cartes payantes sont également à leur disposition à la même adresse.

HALLE FLIPO. — Venez voir le plus beau choix de Biscuits de toute la région. Prix défiant toute concurrence. 30376

SUCCÈS OBLIGE... — Par suite du grand succès remporté par la Vente-Réclame formidable de fin d'année, plusieurs milliers de clients n'ont pu être servis. Le Palais de la Chaussure prie ces clients de trouver ici toutes ses excuses et à cet effet, afin de leur procurer les mêmes avantages, la Maison se trouve dans l'obligation de continuer la série de ses sacrifices. Palais de la Chaussure, « Au Soldeur », 33, rue Pierre-Motte, Roubaix. 30484d

L'ARBRE DE NOEL DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

La distribution de jouets de l'arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens se fera aujourd'hui samedi, de 14 à 16 h., dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, soit de 14 à 15 h. pour les porteurs de cartes grises, qui sont les premiers qui se sont fait inscrire et de 15 à 16 h., les porteurs de cartes beiges. Inutile de se présenter à une autre heure que celle inscrite sur la carte; un service d'ordre très sérieux ne fera aucun passe-droit.

5 FRANCS vous seront offerts en découpant l'année BOUCAU en huitième page.

Assemblée générale de la Société de Secours Mutuels des Anciens Orphelins des Hospices

La Mutuelle des Anciens Orphelins et Orphelines des Hospices de Roubaix a tenu, le jour de la Noël, son assemblée générale annuelle. M. Maurice Dubrulle, président, entouré de M. L. Noblet, de la sœur Marie-Aimée, anciennement attachée à l'Orphelinat et de M. l'abbé Goube, aumônier des Hospices, ainsi que des membres de la Commission.

En ouvrant la séance, le Président remercie les sociétaires d'être venus aussi nombreux et, après quelques mots aimables à l'adresse des invités, donne la parole au Secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Le Trésorier fait ensuite un exposé de la situation financière de l'année 1929, qui accuse une notable augmentation de l'actif de la Société. Au nom de la Commission de contrôle, M. H. Levêque déclare que, après pointage des pièces comptables, les membres de cette Commission approuvent entièrement la gestion financière et constatent la parfaite régularité des écritures.

Après un vote relevant le taux de la prime allouée à la naissance, M. Dubrulle lève la séance et il est ensuite procédé à la fête de l'Arbre de Noël qui a eu le plus grand succès auprès des enfants des sociétaires.

Les tapis de Joubert et Petit, édités par DIM avec son habituel souci de perfection, seront exposés du 28 Décembre au 12 janvier, GALERIES DUJARDIN, 14, boulevard de Paris.

Ces tapis composés avec une sobre et savoureuse originalité, intéresseront nos amateurs d'élégance moderne. 30459d

ETRENNES. — Le plus grand choix en Sacs de Dame, Portefeuilles et Porte-monnaie, Articles fumeurs, etc. GRANDE MAROQUINERIE LUCIEN, 56, rue de Lannoy. LE MOINS CHER. 30471

A l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles

Le Conseil d'administration de l'école a désigné un de ses membres, M. Joseph Leblanc, inspecteur de l'enseignement du tissage, pour remplir temporairement les fonctions de directeur-délégué en attendant la nomination du successeur du regretté M. Champier.

T. S. F. — Etrennes agréables. Lire annonce « E. B. Kiva Secteur ». 30473

FAITES VOS ACHATS rue Pierre-Motte, 732

A la Mutuelle « La Famille »

Les adhérents de la Mutuelle « La Famille » sont invités à assister à l'Assemblée générale de la Mutuelle, qui aura lieu le dimanche 29 novembre, à 11 h. 30, 39, rue Henri-Carrette, à Roubaix.

Etant donné l'importance de cette assemblée, au cours de laquelle il sera procédé au vote des statuts de la caisse primaire d'assurances sociales « La Famille », ainsi que du nouveau régime mutualiste qui entrera en vigueur à partir du 5 février.

FRATERNELLE CAPITALISATION. — Avis aux porteurs de titres : la liste des numéros sortis au tirage du 25 décembre sera publiée dans le N° du Dimanche de Roubaix-Tourcoing, portant la date du 5 Janvier 1930. 30481d

VINS VIEUX tte crus. Stock 40.000 b. Cauterman, 7, r. Ch.-de-Fer, Rx. Vis. caves lundi ap.-m. Pas de bon café sans chicorée PASTEUR. 25022

Union des Familles nombreuses de l'Epeule

Au cours de la fête de Noël organisée par la section de l'Epeule, une quête a été faite qui a rapporté 140 fr. pour la famille Delporte. D'autre part, ce même Comité avait voté déjà pour cette famille un secours de 100 fr.

EN PRÉVISION DU NOUVEL AN. — Les GALERIES FRANÇAISES, Chemiserie, 28-30, rue de Lannoy, invitent leur fidèle clientèle à ne pas attendre les derniers jours pour faire leurs achats, afin d'éviter l'encombrement habituel des veilles de fêtes. Le plus grand choix de la région en Chemises, Cravates, Foulards, Gilets tailleur, Pull-Overs, Gants, etc. 30472

IL EST ARRIVÉ le poste sensationnel, le clou de la saison : L'ONDIA-SECTEUR. Réclamez-le partout et au Comptoir d'Eclairage, rue de la Gare, 60 (Tél. 29.43). 29862

Pas si vite !

Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Jérôme Seynave, 38 ans, chauffeur, demeurant à Menin, au service de MM. Lepoutre-Six et Cie, négociants en charbon, 16, rue de l'Ouest; René Ernoult, 19 ans, employé, demeurant à Cysoing et Maurice Debucquoix, 42 ans, industriel, rue de Croüy, 41, pour excès de vitesse en auto ou en camion-automobile.

A LA VUE POUR TOUS, 89, rue Lannoy, Rx. Examen gratuit. Jumelles. Réparat. rapides. 906d

Les vols de vélos

Il y a quelques jours, M. Louis Roussel, 15 ans, menuisier, demeurant rue de Fayreul, 9, à Croix, constatait la disparition de son vélo qu'il avait déposé en face de la maison portant le N° 19 de la rue de l'Alma.

M. Audre, commissaire de police du 1er arrondissement, fit faire des recherches par les agents de Sûreté Henri Willaumez et Jules Duprez. Les policiers apprirent que le vélo avait été offert en vente chez M. Jules Meerbaeghe, marchand de cycles, rue Turgot, par Robert Fournier, 24 ans, ébarbeur, demeurant rue des Foudeurs, 10.

Ce dernier, interrogé, déclara que lundi dernier il s'était amusé avec Théophile Cooreman, 25 ans, sableur, demeurant rue de la Paix, cour Guillaume-Lefebvre, 14 et dans la soirée, passant rue Turgot, il avait été prié par un inconnu d'aller vendre son vélo et qu'il aurait reçu pour sa commission 50 francs. Il nia être l'auteur du vol. Son camarade, Théophile Cooreman, déclara n'avoir pas vu un individu donner un vélo à Fournier.

M. André, commissaire de police, après les avoir longuement interrogés, a rédigé un rapport à la charge de chacun d'eux et les a laissés en liberté provisoire.

AVEC VOS SOUHAITS, une boîte garnie de chez Morelle, 5, Grande-Rue, Roubaix. 30429d

LA VIE SPORTIVE enlève à l'organisme une quantité importante de magnésium que l'alimentation actuelle ne peut lui restituer totalement. L'appauvrissement progressif en magnésium se traduit tôt ou tard par des désordres multiples pouvant finalement aboutir au cancer. Pour les éviter, imprégnez-vous constamment de magnésium par un emploi continu du MANISSEL comme sel de table et de cuisine. Echantillon gratis et brochure scientifique aux Laboratoires du MANISSEL, à Armentières (Nord). Manissel est le sel de la bonne santé. — Tres Phies et aux dépôts : Lille : Debaussy, Deroubaix ; Roubaix : Dhellemmes, Lelong et Willot ; Tourcoing : Maselef ; Blanc-Seau : Ferlié. 30449d

Un vol de numéraire et de bijoux

Dans la soirée de jeudi, un malfaiteur s'est introduit avec l'aide d'une fausse clef ou d'un passe-partout dans l'habitation de M. Henri Barbet, 49 ans, contremaître, demeurant rue du Luxembourg, cité Saint-Louis, 20, et s'est emparé d'une somme de 1.300 francs qui se trouvait dans un meuble, ainsi qu'une chevalière en or d'une valeur de 100 fr.

Aucune trace d'effraction n'a été constatée au cours de l'enquête ouverte par M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement. Le service de la sûreté a été chargé de découvrir l'auteur du vol.

ÉTRENNES. Grand choix de fantaisies modernes, tous genres. Mme BOET, 50 ter, rue Lannoy.

La Maison César FRIANT, 71, rue J.-Guesde (droguerie, papiers peintes, toiles cirées) prépare ses couleurs à la céruse à 5.50 le kilo. Tél. 21.65. 30159

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Le Comité roubaisien a reçu les sommes suivantes : 160 francs provenant d'une quête faite au cours d'une ducasse à pierrots chez M. Fernand Vanrullen, 54, rue Pellart; 75 fr. produit d'une collecte faite parmi les membres de la Société d'épargne de chez M. Debeysère, 147, rue du Collège; 60 fr. du Club des Supporters « Alles Racing ».

POUR VOS CADEAUX de Fêtes et de Mariages adressez-vous à la Maison Capelle, 23, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix (ancienne Maison Gaillon). Le plus beau choix de couverts et service, café, tous articles orfèvrerie et coutellerie en acier fin et inoxydable à des prix intéressants. Réparations. Repassage. 27854

A PROPOS d'une ARRESTATION POUR FRAUDE. — Mme Desmet, demeurant rue du Gros-Barbe à Roubaix, nous prie de dire que J.-B. Vanrenet, arrêté pour fraude, à Wattrelos, n'habite pas chez elle.

Paul LEROY exécute menuiserie d'art. 3861

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUELLE DES MUTILÉS DU TRAVAIL. — L'assemblée générale aura lieu demain dimanche, à 3 h. 30, au siège, rue Louis-Catrice. A l'ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et situation financière. A l'issue de la réunion, brillantes tombola. Tous les livrets à jour et déposés au local y participeront.

ROSSEL-MOTTE, Teinturier, est heureux d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle succursale, 91, rue de Lannoy, Roubaix. 28944

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — M. Deroubaix sera de permanence dimanche au siège, « Café Pandore », 28, rue Pauvrée, de 10 h. à midi, pour donner tous renseignements utiles aux membres et prendre les nouvelles adhésions. Cotisations, 15 fr. par an.

CADEAUX. — Grand choix d'Orfèvrerie Couverts, Couteaux-table inoxydables et Coutellerie en tous genres. Maison RYCKBOSCH, 69 bis, rue de Lannoy, Roubaix (Ancien « Au Trèfle »). [illegible] 29002

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Une réunion extraordinaire aura lieu demain dimanche, à 16 h., au siège, « Café Pandore ».

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Demain dimanche, réunion générale au siège, 73 bis, rue Archimède, à 10 h.

FANFARE DES TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Aujourd'hui samedi, répétition à 2 h. [illegible] dimanche, rendez-vous au siège, à 8 h. [illegible]

HARMONIE DU MOULIN. — Plus de répétitions [illegible] samedi, durant [illegible] au siège.

CHORAL NADAUD (Société nationale). — Ce soir, samedi, à 21 h., en siège, réunion de commission et sous-commissions [illegible] répétition générale par M. J. Duyck.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Demain [illegible] à 9 h., au local, pour la sortie [illegible] tuberculeux.

LANCEL
13 et 15, rue des Manuéliers, à LILLE
Le plus grand choix de NOUVEAUTÉS pour CADEAUX, pour
--: : ÉTRENNES : :--

CROIX

INTERRUPTION DE COURANT ELECTRIQUE. — Demain dimanche, de 13 à 14 h., au poste du Gymnase (Centre).

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Ce soir, à 20 h. 15, réunion des commissaires chez Lavielle, rue Kléber. Ordre du jour important.

ALCAZAR : « Le Rappel », avec J. Coogan.

UNE BONNE TRADITION ..... celle des étrennes parfumées. Il est offert actuellement aux « 100.000 CHEMISES DE PARIS » pour tout achat à partir de 50 fr., un flacon de parfum extra. SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale. 30403

WASQUEHAL

DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS CHAUDS AUX ENFANTS DES ECOLES. — Comme chaque année à pareille époque, l'Administration municipale distribuera aujourd'hui samedi des vêtements chauds aux enfants fréquentant les écoles de la commune. Les vêtements consistent en [illegible] gamaches, cache-bras [illegible] etc.

CERCLE SAINT-JOSEPH. — Demain, à 14 h., concours de [illegible] entre les membres du cercle. Le lundi, à [illegible] réunion de la Commission.

AU PROFIT D'UNE FAMILLE NECESSITEUSE. — Demain dimanche, [illegible] « Café du Tilleul », Autour, 16, rue [illegible] République, [illegible] par un groupe d'[illegible] siteuse. Cette [illegible] par une [illegible] dotée de nombreux lots.

A la Jupe Elégante
22, RUE NEUVE, 22
(près de la Grande-Place, derrière la Mairie)
ROUBAIX
ROBES - MANTEAUX
Création chaque semaine des Dernières Nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE
IMMENSE CHOIX 29878

Un nouveau cigare...

Engageant et confortable, bagué d'or, le « Diplomate » que la Régie vient de mettre en vente est déjà un « gros cigare » quoique de prix raisonnable (2 fr. pièce). Il répond au goût moderne car il est très léger et aromatique. Moderne aussi la décoration des coffrets qui le renferment.

Si donc, vous voulez être l'homme à la page, fumez dès aujourd'hui un « Diplomate ».

Quant à vous, Madame, qui lisez cet échos et désirez faire à votre mari une gentille surprise, offrez lui bien vite un coffret de 25 « Diplomates ». 30443d

WATTRELOS

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil municipal de Wattrelos est réuni à la Mairie, hier vendredi, à 20 h. 30, sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire, et de MM. Lecoutre et Delrainquière, adjoints.

Vingt conseillers étaient présents. M. Dussart est élu secrétaire.

Amicales des Anciens Elèves des Ecoles laïques. — Indemnités aux Directeurs. — [illegible] à partir de 1930, [illegible] aux instituteurs et institutrices [illegible] création d'une Amicale [illegible] spécial et vote à [illegible] 4.000 fr. à inscrire au budget [illegible]